

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
AFIRA Sàrl en liquidation, Gurmels
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extra-ordinaire
3.

Date de la décision: 16.01.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **20.03.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Christiane Rossier, liquidatrice, Cordastrasse 6,
3212 Gurmels
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La liquidatrice informe en outre qu'elle procédera à une éventuelle répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la 3ème publication de cet avis conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Jean-Pierre Wolhauser, Notaire
1702 Fribourg
(04880146)